



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le quatorze-septembre à 20h00

Le Conseil Municipal de la commune de BEVENAIS, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. CARON Pierre, Maire.

Date de la convocation : 02/09/2021

Présents : MM. CARON Pierre, MENDOUSSE Anna, DECHENAUD Guy, BENTAYBI Badr, BERGER Guillaume, BOUVIER-PATRON Annie, CAUFRIEZ Marc, COLLIN Christine, COUVERT Jean-Luc, CUZIN Corentin, GERACI Diega, PROVOOST Christine, ROMET Nicolas, VERGNES Pascale.

Absents excusés : Marie-Claire CACHON (pouvoir à Diega GERACI).

Pouvoirs : 1

Secrétaire de séance : Annie BOUVIER-PATRON

Ordre du jour :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 07 juillet 2021 - Nomination d'un secrétaire de séance.

- **Construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire :**
 - **Nouveau sondage du bureau d'études**
 - **Financement des travaux**
- **Personnel communal : Gestion des carrières : Réaménagement du régime indemnitaire**
- **Décision Modificative (DM) Budget Communal : Amortissements transmis par le Trésorier**
- **Voiries de « Mi-plaine » : Transfert des voiries au Conseil Départemental**

Questions diverses :

- **Rentrée scolaire 2021 et divers aménagements**
- **Demande d'installation d'un camping-car itinérant pour proposer des services esthétiques**
- **Mairie : Travaux des encadrements de fenêtres**
- **Repas des aînés**

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Annie BOUVIER-PATRON est désigné(e) pour remplir cette fonction qu'il / elle accepte.

Approbation du compte rendu du 07 juillet 2021 : Le compte rendu du 07 juillet 2021 est approuvé à l'unanimité.

• **Construction d'un restaurant scolaire et d'un accueil périscolaire :**

- **Nouveau sondage du bureau d'études :** Possibilité d'infiltrer les eaux pluviales par l'installation d'un puit perdu dans le pré de l'Espace St Joseph afin de remplacer le bassin aérien de récupération des eaux pluviales initialement prévu.

- **Financement des travaux :** 2 propositions de la Caisse d'Epargne :

- Proposition de financement sur 15 ans : non retenue
- Proposition de financement sur 20 ans : retenue à l'unanimité

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, la proposition de financement sur 20 ans a été retenue par l'ensemble du conseil municipal.

• **Personnel communal : Gestion des carrières : Réaménagement du régime indemnitaire**

Le régime indemnitaire en place composé de l'IAT et l'IEMP est abrogé et remplacé par le RIFSEEP composé de IFSE et du CIA selon les modalités énumérées sur la délibération.

Des arrêtés individuels seront attribués par agent.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal fixe les dispositions énumérées sur ladite délibération.

• **Décision Modificative (DM) Budget Communal :**

Amortissements transmis par le Trésorier

DM n°2 : Désignation	Diminution / crédits ouverts	Augmentation / crédits ouverts
D 023 : Virement section investissement	53 406,08 €	
TOTAL D 023 : Virement à la sect° d'investis.	53 406,08 €	
D 6811 : Dot.amort.immos incorp.& corp		53 406,08 €
TOTAL D 042 : Opérations d'ordre entre section		53 406,08 €
R 021 : Virement de la section de fonct	53 406,08 €	
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonct.	53 406,08 €	
R 28031 : Amortis. frais d'études		53 406,08 €
TOTAL R 040 : Opérations d'ordre entre section		53 406,08 €

DM n°3 : Désignation	Diminution / crédits ouverts	Augmentation / crédits ouverts
D 615231 : Voirie	364,00 €	
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	364,00 €	
D 739223 : FPIC Fonds national de péréquat°		364,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits		364,00 €

• **Voiries de « Mi-plaine » : Transfert des voiries au Conseil Départemental**

Monsieur le Maire rappelle que la Société des Carriers de Bévenais (SCB) est desservie par une voie privée depuis les quatre voies communales (bretelles) d'un échangeur de la route départementale n°1085. Deux des quatre voies communales (bretelles) empruntent un ouvrage d'art qui soutient la route départementale n°1085 au PR 29.468.

Afin que le Département intègre les quatre voies communales (bretelles) dans son domaine public, la commune s'est engagée en contrepartie à fermer, pour des raisons de sécurité routière, trois autres voies communales débouchant sur la route départementale n°1085.

Les trois voies communales Chemin de Mi-Plaine, de Charavet et du Palais sont aujourd'hui fermées à la circulation par de la signalisation verticale.

Aussi, la commune de Bévenais et le Département de l'Isère ont convenu de transférer les quatre voies communales (bretelles) dans le domaine public routier départemental conformément au plan joint.

Monsieur le Maire propose à l'ensemble du conseil municipal, de prendre acte du transfert de domanialité des quatre voies communales (bretelles).

Monsieur le Maire explique que ne portant pas atteinte aux fonctions de desserte et de circulation que les quatre voies communales (bretelles) assurent, leur transfert sera dispensé d'enquête publique préalable, en application de l'article L131-4 du code de la voirie routière.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

Approuve le transfert dans le domaine public départemental, des quatre voies communales (bretelles) d'une longueur totale de 775 mètres, depuis leur jonction avec la route départementale n°1085 jusqu'à la voie privée desservant les carrières de la Société des Carriers de Bévenais, soit 82 mètres après l'ouvrage d'art situé PR 29.468 de la route départementale n°1085, commune de Bévenais.

Questions diverses :

- Rentrée scolaire 2021 et divers aménagements :

Badr Bentaybi nous fait part d'un bilan positif de rentrée :

- Ouverture de la 5^{ème} classe qui a été entièrement équipée, installation d'un VPI etc...
- Diminution des effectifs par classe
- Effectifs : 113 élèves. Quatre nouvelles inscriptions se profilent avant la fin de l'année.
- Pour information, nous sommes actuellement en protocole sanitaire n°2.
- Déménagement de la cantine et de la salle des aînés en août : l'équipe pédagogique remercie les participants du conseil municipal pour leur travail fourni pendant les vacances.
- Le rectorat remercie la mairie pour son engagement et sa réactivité pour l'aménagement de la classe.
- Cantine à l'Espace St Joseph : positif : les trajets se passent bien. Le cheminement (environ 25m) a été aménagé pour élèves et personnels. Il est terminé et très apprécié.
- Un protocole de sécurité sera mis en place pendant les travaux qui devraient démarrés début décembre 2021.

Personnel communal : Sylvie Deschamps nous explique que 2 contrats ont été signés :

- 1 contrat aidé sous l'égide de pôle emploi afin d'assurer le remplacement d'un agent en arrêt maladie
- 1 contrat « Aspit emploi » pour une aide supplémentaire au service de la cantine, compte tenu du nombre d'élèves accueillis.

- Demande d'installation d'un camping-car itinérant pour proposer des services esthétiques :

Annie Bouvier-Patron nous informe de la demande reçue pour l'installation d'un camping-car itinérant par une esthéticienne afin d'effectuer des soins esthétiques, massage.

Proposition de l'installation, à côté du transformateur de l'Espace St Joseph.

Fréquence : 2 jours par mois : 1 mardi sur 2. Planning prévisionnel : 28 septembre - 09 et 26 octobre

Le conseil municipal décide de la gratuité de l'emplacement. Ce service proposé est validé à l'unanimité.

- Mairie : Travaux des encadrements de fenêtres

Mr Caron nous informe que les travaux sont en cours.

Présentation d'une proposition de « trompe l'œil » pour dissimuler les fenêtres qui n'étaient plus opérationnelles.

Un projet a été proposé pour avis. Décision au prochain conseil municipal.

- Repas des aînés :

Compte tenu des incertitudes qui ne sont pas totalement levées pour cette année, le conseil municipal décide d'opter pour l'attribution des colis aux aînés, pour la période de fin d'année.

L'enveloppe financière prévisionnelle est établie par colis, entre 30 et 35 €.

Anna Mendousse se charge de la consultation des fournisseurs potentiels, notamment l'Epiz'Bar.

Au prochain conseil municipal, des précisions seront apportées.

- Lagunages : Mr Caron nous informe que le curage des lagunes de la « Bourgeat » est en cours : gestion par la CCBE.

- Entreprise forestière : Guy Dechenaud nous informe que le responsable de l'entreprise a été convoqué en mairie.

La définition des circuits ayant déjà été faite, elle a été rappelée à cette occasion.

Montée des camions par le chemin du Garboud, descente de Michenant par le chemin du Bouvat, Eglise, Petite gare. Respect de la vitesse.

Le responsable signale qu'il n'est pas possible pour les grumiers de respecter ce circuit. Cela représente 15 camions par an. Pour ce cas, seulement la descente par le Garboud sera autorisée.

Mr Caron adresse un courrier à l'entreprise pour confirmer les différents points abordés lors de notre rencontre.

En cas de forte chaleur, le responsable s'est engagé à ne pas descendre de marchandise afin de ne pas détruire le revêtement des voies.

Jean-Luc Couvert signale que la remise en état des chemins par l'entreprise n'a pas été faite correctement.

- Impasse Couturier : Marc Caufriez nous fait part des contraintes liées à la définition des limites de sa propriété, notamment dû à un poteau électrique et à la régularisation de l'espace du transformateur situé à l'angle de l'Impasse Couturier et le chemin du Garboud.

- ENS Le Bouvat : Marc Caufriez nous informe également que sur les parcelles d'un propriétaire des volailles, pigeons, poulets etc...ont été installés en grand nombre dans des cages et que cela va bientôt devenir une déchetterie : installation de 3 abris de jardin, palettes etc...

Mr le Marie en prend bonne note pour la suite à donner.






Séance levée à 22h00

Prochain conseil municipal : une date sera prochainement définie

LEGENDE LEVE 2017

Echelle 1/1000
 Pied de talus
 Sommet de talus
 Bord chaussee
 Litorale

-  Echange Commune / Département ; 2128/10715p/104p/102p
-  Echange SCB / Commune / Département ; 100p/103p
-  Echange Commune / SCB ; 102p/101p

